

SIMON FRASER UNIVERSITY

EDUCATION 407-5

IMPLANTATION DES PROGRAMMES FRANÇAIS

(F1.00)

Printemps 1992
(6 janvier – 3 avril)
Mardi : 16 h 30–21 h 20
Salle : MPX 7500B

Instructeur : Cynthia Lewis
Téléphone : 291-3389
Bureau : MPC 8641

COURS PRÉALABLES : EDUC 405-15 et EDUC 484-8. Instruction en français.

DESCRIPTION

EDUC 407-5 offre aux professeurs une structure pour utiliser systématiquement leur salle de classe comme un lieu de mise en œuvre des nouveaux programmes d'études et des techniques d'enseignement. Le cours se compose de trois éléments :

- 1) discussion de la théorie et la pratique de la mise en œuvre
- 2) projets dans la salle de classe
- 3) ateliers de discussion

Théorie et pratique de la mise en œuvre

Cet élément du cours permet aux professeurs d'étudier systématiquement les théories, les problèmes et la pratique de la mise en œuvre et des changements planifiés dans le milieu scolaire.

Projets dans la salle de classe

Cet élément reconnaît que pour réussir une mise en œuvre, l'interaction, la direction, la consultation ainsi que d'autres aspects de l'observation sur place ont un rôle important à jouer. L'instructeur ou d'autres participants visiteront la salle de classe afin de faciliter ces aspects.

Ateliers de discussion

Cet élément offre un cadre de discussion qui permet à chacun de profiter de l'expérience de l'autre. Les professeurs se réuniront régulièrement afin d'évaluer leurs progrès, de discuter des problèmes et de résoudre ceux qui sont reliés à la mise en œuvre.

OBJECTIFS

1. Les participants discuteront de la mise en pratique des théories qu'ils ont développées pendant le cours EDUC 484-8 en utilisant des exemples d'activités en cours dans leur salle de classe.
2. Le groupe servira comme réseau de discussion et d'appui pour la mise en œuvre à travers les ateliers, l'observation entre les participants eux-mêmes et la consultation.
3. Les séminaires et les ateliers se pencheront sur les moyens à utiliser pour la mise en œuvre et l'évaluation des théories dans le contexte de l'immersion.
4. C'est à travers l'observation et la consultation que les participants évalueront les stratégies qu'ils ont choisies.

TÂCHES ASSIGNÉES

1. La création d'un contrat pour l'application des théories ou des stratégies choisies.
2. Le maintien d'un journal de bord réfléchissant.
3. Un sommaire sur les théories ou les stratégies appliquées et l'évaluation de celles-ci.
4. Un recueil de documents contenant l'évidence de l'application de ces théories/pratiques.
5. L'évidence d'une collaboration avec les autres membres du groupe ou d'autres professionnels.

LECTURES

Manuel prescrit : Nunan, David. (1990). *Looking in Language Classrooms*.
Prentice Hall International.

D'autres lectures seront fournies par le professeur.

Veillez contacter Colette Oliver au 291-3628 si vous désirez vous faire inscrire. Nous avons besoin du nombre provisoire d'inscriptions.